

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 03/07/2024 - 25109 - 1980 B 06208 - 612 016 923 - EVERAXIS Aerospace &
Defence



EVERAXIS Aerospace & Defence

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



EVERAXIS Aerospace & Defence

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société EVERAXIS Aerospace & Defence,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EVERAXIS Aerospace & Defence relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

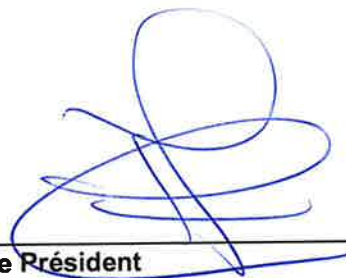
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Macé'.

Nicolas Macé

EVERAXIS Aerospace & Defence
Société par actions simplifiée au capital de 4.200.000 euros
Siège social : 5, avenue Denis Papin - 92350 Le Plessis-Robinson
612 016 923 R.C.S. Nanterre

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Le Président
THE ROTATION LINK
Représentée par Monsieur Henry-Dominique
Mallet

Désignation de l'entreprise : SAS EVERAXIS AEROSPACE & DEFENCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 5 Avenue Denis Papin 92350 Le Plessis-Robinson		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 6 1 2 0 1 6 9 2 3 0 0 0 1 5			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31122023					
		N-1 31122022					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
			Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	21 858	CQ	21 858	0
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	599 912	AG	459 489	140 422
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	17 970	AK	111 526	(93 556)
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	66 557	AO		66 557
		Constructions	AP	0	AQ		0
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 545 858	AS	1 232 282	313 576
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 190 101	AU	1 731 084	459 017
		Immobilisations en cours	AV	282 856	AW		282 856
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 603 303	CV	0	1 603 303
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	324 269	BI	551	323 718
	TOTAL (II)		BJ	6 652 689	BK	3 556 792	3 095 897
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 223 658	BM	1 090 454	1 133 204
		En cours de production de biens	BN	2 185 126	BO		2 185 126
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	592 629	BS		592 629
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	20 936	BW		20 936
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	897 855	BY		897 855
		Autres créances (3)	BZ	12 185 786	CA		12 185 786
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	5 993 089	CG		5 993 089	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	862 729	CI		862 729	
	TOTAL (III)	CJ	24 961 812	CK	1 090 454	23 871 358	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	20			20	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	31 614 522	IA	4 647 246	26 967 276	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS EVERAXIS AEROSPACE & DEFENCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 200 000)	DA	4 200 000	4 200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	19 592	19 592	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	419 999	419 999	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	531 223	531 223	
	Report à nouveau	DH	5 279 686	1 736 637	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 581 369	3 543 662	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	14 031 870	10 451 115
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 052 775	2 027 837	
	Provisions pour charges	DQ	717 000	492 219	
	TOTAL (III)	DR	2 769 775	2 520 057	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 758 950	1 700 916	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 802 805	1 329 387	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 655 176	2 149 965	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 454 307	2 216 557	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	494 391	3 346 240		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		247 050	
	TOTAL (IV)	EC	10 165 630	10 990 116	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		3 283	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	26 967 276	23 964 572	
RENYVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 875 854	8 156 167		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

		Désignation de l'entreprise : SAS EVERAXIS AEROSPACE & DEFENCE						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens * services *	FD	10 934 976	FE	9 328 548	FF	20 263 524	14 680 277
			FG	3 736 859	FH	353 089	FI	4 089 948	7 280 890
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	14 671 836	FK	9 681 637	FL	24 353 473	21 961 167
	Production stockée*						FM	1 276 411	(492 382)
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	24 500	2 177
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	1 010 291	1 476 906
	Autres produits (1) (11)						FQ	22 111	45 122
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	26 686 787	22 992 991
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	101 112	75 357
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	7 490 056	4 308 931
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	23 626	(341 626)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	4 313 866	5 490 592
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	169 001	199 580
	Salaires et traitements*						FY	5 141 189	5 126 921
	Charges sociales (10)						FZ	2 602 908	2 320 827
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)				GA	227 604	194 645
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	226 719
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	923 652	755 089
	Autres charges (12)						GE	238 975	132 933
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	21 458 713	18 307 809	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 228 073	4 685 181	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		2
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	399 726	131 685
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	22 518	3 934
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		37
	Différences positives de change						GN	6 363	53 270
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	428 608	188 931	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	20	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	218 160	60 255
	Différences négatives de change						GS	12 356	35 317
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	230 537	95 572	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	198 070	93 359	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 426 144	4 778 541	

Désignation de l'entreprise		SAS EVERAXIS AEROSPACE & DEFENCE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			5 321	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			5 321	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	135		10 500	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	282 388			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	282 523		10 500	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(282 523)		(5 179)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	550 787		445 870	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 011 464		783 829	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	27 115 395		23 187 244	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 534 026		19 643 581	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 581 369		3 543 662	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 508 838		1 839 279	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	389 151		131 685	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	329 365		309 353	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	163 775		95 637	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			
		obligatoires	A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
joindre en annexe) :				Exercice N		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amendes				135		
rebuts immobilisations NETTOYEUR ULTRA SON				183		
Dossier prud'homme				282 204		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

EVERAXIS Aerospace & Defence

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

=====

ANNEXE

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Au 2 janvier 2023 a été nommé une nouvelle directrice générale Ines Hamon qui a rejoint la société à cette même date.

2. EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

RAS

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis en conformité avec le plan comptable général et les principes comptables généralement admis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont présentés conformément au règlement ANC N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07, relatif au Plan Comptable Général.

- Total Bilan : 26 967 276 €
- Profit sur l'exercice : 3 581 369 €
- Durée de l'exercice : 12 MOIS
- Date d'arrêté : 31/12/2023
- Commissaires aux Comptes : E&Y

Les conventions générales comptables ont été normalement appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation appliquées dans la préparation des comptes 2023 sont les mêmes que celles appliquées en 2022.

Il n'a pas été identifié de biens dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.

Les durées pratiquées ne présentent pas d'écart significatif par rapport aux durées réelles d'utilisations des biens.

- Changements de méthode

Aucun changement de méthode n'est à communiquer durant l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

A. Actif du bilan

❖ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels d'application acquis ou développés sont comptabilisés à la rubrique "concessions, brevets et droits similaires" et sont amortis linéairement sur trois ans.

❖ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus les frais accessoires ou d'installation) ou à leur coût de production par l'entreprise. Les coûts d'emprunts, le cas échéant, ne sont pas comptabilisés dans le coût d'acquisition des immobilisations. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur vie économique en utilisant les taux suivants :

	TAUX LINEAIRE
Constructions	4%
Installations techniques, matériel & outillages industriels	10-20-25%
Agencements et aménagements	10% - 20%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	33,33%
Matériel de bureau	20%

Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions, rebuts	Valeur brute fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	21 858			21 858
Autres postes d'immobilisations incorporelles	616 982	77 494	76 594	617 882
Terrains	66 557			66 557
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 422 475	123 961	577	1 545 858
Installations générales agencements et aménagements divers	1 552 040	190 470		1 742 511
Matériel de transport	9 473			9 473
Matériel de bureau et mobilier informatique	360 960	99 753	22 597	438 117
Immobilisations corporelles en-cours	167 253	283 345	167 741	282 856
Autres Participations	1 603 303			1 603 303
Prêts et autres immobilisations financières	214 632	109 637		324 269
Totaux	6 035 538	884 660	267 509	6 652 689

Immobilisations amortissements	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentation Dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif	Montant Amortissements fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	21 858			21 858
Autres postes d'immobilisations incorporelles	536 588	34 428		571 016
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 134 643	98 032	394	1 232 282
Installations générales agencements et aménagements divers	1 341 090	52 724		1 393 814
Matériel de transport	9 473			9 473
Matériel de bureau et mobilier informatique	307 975	42 418	22 597	327 796
Totaux	3 351 628	227 604	22 991	3 556 241

Le montant des dépenses comptabilisées au titre des immobilisations corporelles en cours de production au titre de l'exercice 2023 est de 222 326 €.

Les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

❖ Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La Société détermine, à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

❖ Immobilisations financières

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour la société ; celle-ci est déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de situation nette réévaluée, des perspectives de rentabilité.

La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques longs termes et sur la base de la meilleure appréciation de la société dans un contexte de visibilité des flux de trésorerie de la filiale en tenant compte du contexte économique et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur d'utilité, valeur d'actif net) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

❖ Stocks

La valorisation des stocks de matières premières et pièces détachées est effectuée au prix moyen pondéré, celle des produits en cours et produits finis au prix de revient complet.

Le coût de la sous-activité a été exclu le cas échéant de la valeur des stocks.

Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

La méthode de dépréciation des stocks est l'application de la politique du groupe Everaxis tel que :

Les méthodes de dépréciation des stocks de matières premières et de pièces détachées se détaillent ainsi :

- Les stocks de matières premières et de produits finis non movimentés depuis l'année complète font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 100%.
- Les stocks de matières premières et de produits finis dont la quantité excède la consommation sur 2 années, font fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 100%.
- Les encours de production ayant débuté depuis plus de 1 année complète font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 100%.

	2022	Variation	2023
Matières premières			
BRUT	2 247 285	364	2 247 649
NET	1 651 200	29 325	1 680 525
En cours			
BRUT	1 369 542	815 584	2 185 126
NET	1 142 223	633 009	1 775 232
Sous-Ensembles et Produits finis			
BRUT	131 802	478 697	610 499
NET	91 471	405 592	497 063

❖ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation ou de recouvrabilité est inférieure à la valeur comptable.

Le montant des créances représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2023 s'élève à € 0.

Le montant des créances relatives à des sociétés liées s'élève à € 299 067 au 31 décembre 2023. Les transactions avec les sociétés liées ont été conclues aux conditions normales du marché.

Echéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	324 269	314 769	9 500
Autres créances clients	897 856	897 856	
Personnel et comptes rattachés	6 201	6 201	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	781	781	
Etats et autres collectivités publiques	649 068	649 068	
Groupe et associés	11 447 869		11 447 869
Débiteurs divers	81 865	81 865	
CCA	862 729	862 729	
TOTAL	19 516 807	8 059 438	11 457 369

❖ **Devises**

Les disponibilités et les emprunts en devises ont été convertis en euros au taux du jour de la clôture de l'exercice.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités réglementaires.

❖ **Ecart de conversion actif**

Les pertes de change latentes résultant de la réévaluation des dettes ou créances dues en monnaie étrangère, ont été portées à l'actif du bilan sous la rubrique "Ecart de conversion" ; elles ont fait l'objet d'une provision pour risques du même montant, comptabilisée au passif du bilan, en "Provisions pour risques".

❖ **Charges constatées d'avance**

Le montant des charges constatées d'avance au 31 décembre 2023 s'élève à € 862 729.

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation.

❖ **Charges à payer**

Les charges à payer s'élèvent à 2 280 654 € et se décomposent comme suit :

- Fournisseur FNP :	589 356
- Personnel congés payés + bonus	619 364
- Charges à payer organismes sociaux :	434 178
- Etat charges à payer :	86 969
- Intérêts courus	néant
- Participation	550 787
- Autres	néant

❖ **Produits à recevoir**

Les produits à recevoir s'élèvent à 781 €, décomposés comme suit :

Compte	Libellés	Montant
418100	Clients-Factures à établir	Néant
418200	Clients-Factures à établir Groupe	Néant
438700	Entreprise & santé (SEST)	Néant
438710	Indemn IJSS	781 €
4687xx	Produits à recevoir Banques	Néant

B. Passif du bilan

❖ **Variation des Capitaux propres**

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

(En euros)	Au 31 décembre 2022 (avant Affectation du Résultat)	Affectation Du résultat 2023	Distribution de Dividendes	Distribution Exceptionnelle des titres apportées	Au 31 décembre 2023 (avant Affectation du Résultat)
Capital social	4 200 000,00				4 200 000,00
PRIMES D'EMISSION	19 592,14				19 592,14
Réserve légale	419 999,71				419 999,71
RESERVE PREVOYANCE	257 461,13				257 461,13
Réserve ordinaire	273 762,30				273 762,30
Dividendes					
Report à nouveau	1 736 637	3 543 049			5 279 686
Résultat de l'exercice	3 543 662	-3 543 662			3 581 369
Capitaux propres	14 031 871	-			14 031 871

❖ Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- (i) La Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé ;
- (ii) Il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- (iii) Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Sous la rubrique "Provisions pour risques" ont été notamment portées :

- Une provision pour garanties données aux clients. Cette provision a été évaluée à partir du coût moyen des prestations non facturables, rapporté aux éléments de chiffre d'affaires comportant une convention de garantie.
- Des provisions pour perte de change.

❖ Provisions individuellement significatives

- Provision pour garantie clients : 138 000 €
- Provision pour risques sur affaires industrielles : 1 914 754 €
- Provision pour restructuration : 717 000 €

		01/01/ 2023	Dotation	Reprise	Utilisée	Non utilisée	31/12/ 2023
151000	PROVISIONS POUR RISQUES INDUSTRIELS	1 986 838	68 652	140 736		140 736	1 914 754
151200	PROVISION GARANTIE CLIENT SUR OF	41 000	138 000	41 000	0	41 000	138 000
151500	PROVISION PERTE DE CHANGE	0	21				21
154000	PROVISION POUR RESTRUCTURATION	492 219	717 000	492 219	492 219		717 000
	TOTAL	2 520 057	923 673	673 955	492 219	278 757	2 769 775

❖ Dettes

Le montant des dettes représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2023 s'élève à € 0.

Le montant des dettes relatives à des sociétés liées s'élève à 0 € au 31 décembre 2023. Les transactions avec les sociétés liées ont été conclues aux conditions normales du marché.

	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	1 758 950	271 979	1 486 970	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 655 176	2 655 176		
Personnel et comptes rattachés	1 462 840	1 462 840		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	904 497	904 497		
Etats et autres collectivités publiques	86 968	86 968		
Groupe et associés	449 016	449 016		
Autres dettes	45 375	45 375		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 802 805	2 802 805		
PCA				
TOTAL	10 165 630	8 678 660	1 486 970	0

❖ **Ecart de conversion passif**

Les gains de change latents sur réévaluation des dettes ou créances dues en monnaie étrangère ont été portés au passif du bilan sous la rubrique "Ecart de conversion passif". Ils ont fait l'objet d'une réintégration pour la détermination du résultat fiscal.

❖ **Produits constatés d'avances**

Les PCA concernent uniquement des commandes pour lesquelles le client n'a pas encore réceptionné la marchandise pour un montant de 0 €

❖ **Honoraires**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes est de 43 439 € pour le contrôle légal.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

❖ **Chiffre d'affaires**

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique ne figure pas en annexe en raison du caractère confidentiel de ces informations et du préjudice potentiel qui pourrait être occasionné par sa publication.

❖ **Résultat exceptionnel**

Les éléments exceptionnels ne relevant pas du cadre des activités ordinaires de l'entreprise ont été portés en résultat exceptionnel.

❖ **Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

Les produits financiers avec des sociétés liées s'élèvent à 399 727 €.

○ **Transfert de charges**

Les transferts de charges se composent de :

Avantage en nature	7 260
AIDE UNIQUE A L'APPRENTISSAGE	16 667
Refacturation entre sociétés du groupe	312 409

Soit un montant total de 336 336 €

6. AUTRES INFORMATIONS

❖ **Capital social**

Le capital social est fixé à la somme de € 4.200.000 divisé en 140.000 actions de € 30 chacune, entièrement libéré et versé.

❖ **Engagements en matière de retraite**

Les engagements de l'entreprise en matière de pension et de retraite sont intégralement couverts par les cotisations versées aux organismes de retraite par répartition ou par capitalisation.

Les indemnités de départ en retraite acquises par le personnel présent à la clôture de l'exercice, calculées dans le cadre d'obligations conventionnelles sont évaluées par méthode actuarielle à 674 757 euros. Ce montant était égal à 599 064 euros en 2022.

La méthode de calcul utilisée est celle des unités de crédit projetées (IAS 19).

Comme il l'est permis par l'article 9 du Code du Commerce, aucune provision n'a été constituée dans les comptes de la société au titre des autres obligations futures.

Les calculs actuariels prennent principalement en compte des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, de date de départ à la retraite, d'évolution prévisible de la rémunération, d'espérance de vie, d'inflation, ainsi qu'un taux d'actualisation approprié.

Les principales hypothèses de calculs retenues sont :

Hypothèses économiques :

- Taux d'actualisation : 3,20%
- Taux d'évolution des rémunérations : 2,5%
- Taux de charges sociales : 53%

Hypothèses démographiques :

- Table de mortalité : INSEE TD/TV 2017 - 2019
- Age de la retraite : 65 ans pour le management ; 62 ans pour les autres
- Type de retraite : selon la volonté du salarié
- Convention collective : Métallurgie.
- Taux de rotation : 15% : 16 - 24 ans ; 10% : 25 - 39 ans ; 5% : 40 - 44 ans ; 2% : 45 - 49 ans ; 1% : 50 - 54 ans ;

❖ Effectif

L'effectif moyen employé durant l'exercice est de 96 au titre de l'année 2023.

❖ Engagements donnés

Les cautions bancaires accordées par la société dans son exploitation courante au 31 décembre 2023 s'élèvent à 4 117 694 €.

Libellé	BNP	Palatine
<u>Garanties internationales</u>		
Hanwha Thales		2 471 245.40
<u>Caution Perso solidaire</u>	1 646 449,00	
Total par banque	1 646 449,00	2 471 245.40
Total		4 117 694.40

❖ Affacturage

La société est dans la continuité du contrat de cession de créances confidentiel pour l'année 2023 en continuant à faire son recouvrement de créances. Les commissions d'affacturage et de financement représentent 134 340 € pour l'année 2023.

En EUR :

Le montant des créances cédées est de 5 246 166 €, soit 550 502 € avec recours et 4 695 664€ sans recours au 31 décembre 2023. Le montant du dépôt de garantie s'élève à 314 770 €.

Au 31 décembre 2022, ces créances cédées, pour un montant de 3 311 745 €, n'avaient pas été déconsolidées et apparaissent à la fois en créances clients et en autres dettes

❖ Effets escomptés non échus

Il n'y avait pas d'effets escomptés non échus au 31 décembre 2023.

❖ Emprunts et dettes

NEANT

❖ Filiales et participations

La société EVERAXIS Aerospace and Defence détient 100 % des titres de la société EVERAXIS INDUSTRIES,

SIREN : 400711800

Adresse : 18, rue de Montréal – 74108 ANNEMASSE CEDEX.

Les titres de participations de ladite société ont une valeur comptable de 1 601 753 €.

Emprunt consenti en 2023 : Néant

Chiffre d'affaires 2023 : 21 270 235 €

Les capitaux propres 2023 de sa filiale sont d'un montant de 12 825 490 €.

Pas de dividendes encaissés en 2023

Résultat Net : 4 418 809 €

La société EVERAXIS Aerospace and Defence détient 10 % des titres de la société EVERAXIS INDIA PTE LTD,

Adresse : Bangalore India.

Les titres de participations de ladite société ont une valeur comptable de 80 000 INR

Emprunt consenti en 2023 : Néant

Chiffre d'affaires 2023 : Néant €

❖ **Impôt société**

La société est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société Everaxis SAS au 1 er janvier 2022.

❖ **Situation fiscale différée et latente**

Impôts payés d'avance sur charges non déductibles temporairement au taux de 25 % pour un montant de 783 829 €.

❖ **Crédit d'Impôt**

Le Crédit d'Impôt Recherche est estimé à 221 381 €.

❖ **Risques climatiques**

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs exigeants, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, le groupe Everaxis a engagé une démarche en matière de RSE. Notamment, en 2023, il a mis en place un plan d'action pour 2024 qui consiste :

- A mettre en place une politique RSE complète
- A évaluer les risques et opportunités de transition vers une **économie bas-carbone** sur notre activité.
- Un développement de la **méthode de calcul du Bilan Carbone**

Ventilation de l'impôt

	<i>Résultat Comptable</i>	<i>IS Du</i>
Résultat courant	5 426 144	1 356 536
Résultat exceptionnel (y compris participation)	- 833 310	- 123 691
Total	4 592 834	1 232 845

❖ Rémunération des organes de direction

Néant

EVERAXIS Aerospace & Defence
Société par actions simplifiée au capital de 4.200.000 euros
Siège social : 5, avenue Denis Papin - 92350 Le Plessis-Robinson
612 016 923 R.C.S. Nanterre

(ci-après, la "**Société**")

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 AVRIL 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

[...]

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique, sur proposition du Président, et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes de la Société,

Constate que la Société a réalisé un bénéfice net comptable d'un montant de 3.543.662 euros au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

Décide d'affecter l'intégralité du bénéfice net comptable comme suit :

Report à nouveau au 31 décembre 2023	5.279.686 €
+ Bénéfice de l'exercice	3 581 369 €
<hr/>	
= Bénéfice distribuable	8.861.055 €
- Distribution d'un dividende	0 €
<hr/>	
= Solde du compte « Report à nouveau »	8.861.055 €

DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE – RAPPEL DES DIVIDENDES VERSES

L'Associé Unique rappelle le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

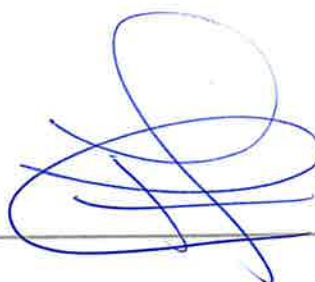
Exercice	Dividende distribué	Dividende par action*
2021	52.200.000	372,86
2022	-	-
2023	-	-

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[...]

* *
*

Pour extrait certifié conforme



Le Président
The Rotation Link
Représentée par Monsieur Henry-Dominique Mallet